

FICHE SIGNALÉTIQUE

selon la réglementation (CE) 453/2010
Utilisation dentaire



Date d'émission : 20/12/2007
Numéro de fiche signalétique : 198-001.8 - FR
Date de révision : 29/08/2017
Numéro de révision : 8

Gel de blanchiment Opalescence® Boost 38 % et 40 % (46 % de peroxyde d'hydrogène)

SECTION 1 : Identification de la substance/préparation et de l'entreprise/société

1.1. Identificateur du produit

Code produit : XO/34567
Nom du produit : Gel de blanchiment Opalescence Boost 38 % et 40 % (46 % de peroxyde d'hydrogène)
Description du produit : Gel de blanchiment dentaire professionnel, section 1 sur 2

1.2. Utilisations pertinentes identifiées et utilisations à éviter de la substance ou du mélange

Utilisations identifiées pertinentes : Gel de blanchiment dentaire t professionnel

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant	Personne responsable (CE)
Ultradent Products, Inc.	Ultradent Products GmbH
505 West Ultradent Drive (10200 South)	Am Westhover Berg 30
South Jordan, UT 84095	51149 Cologne (Allemagne)
	Courrier électronique : infoDE@ultradent.com
	Téléphone en cas d'urgence : +49(0)2203-35-92-0

1.4. Numéro de téléphone en cas d'urgence

CHEMTREC (AMÉRIQUE DU NORD) : (800) 424- 9300
(INTERNATIONAL) : +1(703) 527-3887

SECTION 2 : Identification des risques

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon la réglementation (CE) 1272/2008 [CLP]

Santé : Après avoir été évalué et/ou testé pour déterminer les risques physiques, sanitaires et environnementaux qu'il présente, le mélange a obtenu la classification suivante.
: Lésions oculaires, catégorie 1
Toxicité aigüe (orale), catégorie 4 Irritation de la peau, catégorie 2
Toxicité aigüe (inhalation), catégorie 4

2.2. Éléments d'étiquetage

Classification selon la réglementation (CE) 1272/2008 [CLP]

Pictogramme(s) de danger :



Point d'exclamation Corrosif

Terme d'avertissement

: DANGER

Mention(s) de danger

: H318 : Cause de graves lésions des yeux.
H302 : Nocif en cas d'ingestion.
H332 : Nocif par inhalation.
H315 : Cause l'irritation de la peau.

FICHE SIGNALÉTIQUE

selon la réglementation (CE) 453/2010
Utilisation dentaire



Date d'émission : 20/12/2007
Numéro de fiche signalétique : 198-001.8 - FR
Date de révision : 29/08/2017
Numéro de révision : 8

Gel de blanchiment Opalescence® Boost 38 % et 40 % (46 % de peroxyde d'hydrogène)

Mention(s) de precaution	:
Prévention	: P280 : Portez des gants de protection/vêtements de protection/protections oculaires/protections du visage. P264 : Se laver soigneusement les mains après manipulation. P270 : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P261 : Évitez de respirer les vapeurs du produit. P260 : Ne pas respirer les poussières, les fumées, les gaz, la brume, les vapeurs, ni la pulvérisation. P271 : Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.
Réponse	: P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Lavez abondamment à l'eau et au savon. P332+P313 : En cas d'irritation de la peau : Consultez un médecin ou obtenez un avis médical. P362 : Enlever les vêtements contaminés. P301+P312 : EN CAS D'INGESTION : En cas de malaise, appeler un CENTRE ANTIPOISON, un médecin ou un pharmacien. P330 : Rincez la bouche. P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincez soigneusement à l'eau pendant plusieurs minutes. Dans la mesure du possible et si cette opération est aisée, retirez les lentilles de contact. Poursuivez le rinçage. P310 : Appelez immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Stockage	: P273 : Évitez de rejeter le produit dans l'environnement.
Élimination	: P501 : Éliminez le produit conformément à la réglementation gouvernementale. (EC1975L0442-20/11/2003)

2.3. Autres risques

Conclusion : La substance ne satisfait pas aux critères PBT et vPvB de l'examen préalable. Il ne présente aucune indication concernant les propriétés P ou B.

SECTION 3 : Composition/informations des ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom chimique	CAS	EINECS Numéro	% en poids	Classification selon la réglementation (CE) 1272/2008 [CLP]
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	231-765-0	< 50	IRR. POUR LES YEUX, cat. 1 ; Tox. aigüe (O), cat. 4 ; irr. pour la peau, cat. 2 ; STOT SE, cat. 3 ; H318 ; H332 ; H302 ; H315

Pour obtenir le texte complet des déclarations de santé, voir SECTION 16.

FICHE SIGNALÉTIQUE

selon la réglementation (CE) 453/2010
Utilisation dentaire



Date d'émission : 20/12/2007
Numéro de fiche signalétique : 198-001.8 - FR
Date de révision : 29/08/2017
Numéro de révision : 8

Gel de blanchiment Opalescence® Boost 38 % et 40 % (46 % de peroxyde d'hydrogène)

SECTION 4 : Mesures de premiers soins

4.1. Description des mesures de premiers soins

- En cas de contact avec les yeux** : Dans la mesure du possible et si cette opération est aisée, retirez les lentilles de contact. Rincez les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières bien écartées. Consultez immédiatement un médecin.
- En cas de contact avec la peau** : Retirez les vêtements contaminés. Lavez à l'eau et au savon. Consulter immédiatement un médecin si l'irritation se développe ou persiste.
- En cas d'ingestion** : En cas d'ingestion en grande quantité, rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin en cas de malaise.
- En cas d'inhalation** : En cas d'inhalation, transportez la victime à l'air frais. Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets aigus et différés

- Yeux** : Cause une grave irritation des yeux.
- Peau** : Cause l'irritation de la peau.
- Ingestion** : Peut être nocif si ingéré en grande quantité.
- Inhalation** : Peut être nocif en cas d'inhalation.

4.3. Indications demandant une prise en charge médicale et un traitement spécial

- Notes pour le médecin** : Risque de lésions oculaires graves.

SECTION 5 : Mesures anti-incendies

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction** : Pulvérisation d'eau uniquement.

5.2. Risques spécifiques découlant de la substance ou du mélange

- Produits de décomposition dangereux** : Indéterminé

5.3. Conseil aux pompiers

- Procédures anti-incendie** : Généralités : Évacuez l'ensemble du personnel, utilisez un équipement de protection anti-incendie. Utilisez un appareil respiratoire autonome si le produit subit un incendie.

SECTION 6 : MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

6.1. Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Procédures générales** : Reportez-vous à la Section 8 pour consulter l'équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions environnementales

- Déversement d'eau** : Ne pas déverser le produit dans des égouts ou des drains susceptibles de déboucher sur des canalisations d'eau.

6.3. Méthodes et produits de confinement et de nettoyage

- Déversement limité** : Nettoyez de petites quantités de produit à l'aide d'un chiffon humidifié ou résistant aux produits chimiques en rinçant ce dernier à grande eau entre chaque utilisation. Une fois nettoyé, rincez les traces de produit à l'eau.
- Déversement important** : Absorbez le liquide à l'aide d'un produit humide, inerte et non combustible puis nettoyez la

FICHE SIGNALÉTIQUE

selon la réglementation (CE) 453/2010
Utilisation dentaire



Date d'émission : 20/12/2007
Numéro de fiche signalétique : 198-001.8 - FR
Date de révision : 29/08/2017
Numéro de révision : 8

Gel de blanchiment Opalescence® Boost 38 % et 40 % (46 % de peroxyde d'hydrogène)

zone concernée à l'eau.

6.4. Références à d'autres sections

Références à d'autres sections : NAP

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions de manipulation sécuritaire

Procédures générales : Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Manipulation : Le patient et le praticien doivent utiliser des lunettes de sécurité. Utiliser des équipements de protection oculaire testés et homologués en vertu des normes gouvernementales appropriées (ANSI Z87.1, etc.).

Stockage : Consultez l'étiquette du produit.

7.2. Conditions de stockage sécuritaire, dont les incompatibilités

Durée de vie : Voir étiquette du produit

7.3. Utilisation(s) finale(s) spécifiques(s)

Utilisation(s) finale(s) spécifiques(s) : Gel de blanchiment dentaire professionnel

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres de contrôle : Peroxyde d'hydrogène CAS : 7722-84-1

Paramètres de contrôle	Limites d'exposition
OSHA PEL Industrie générale	1 ppm (1,4 mg/m ³) TWA
OSHA PEL - Secteur de la construction	1 ppm (1,4 mg/m ³) TWA
OSHA PEL Industrie maritime	1 ppm (1,4 mg/m ³) TWA
ACGIH TLV	1 ppm (1,4 mg/m ³) TWA
NIOSH REL	1 ppm (1,4 mg/m ³) TWA

8.2. Contrôles d'exposition

Protection des yeux et du visage : Le médecin et le patient doivent utiliser des lunettes de sécurité (homologuées ANSI Z87.1 ou équivalent).

Protection de la peau : Portez des vêtements et des gants de protection adéquats.

Protection respiratoire : Une bonne ventilation générale doit être suffisante pour contrôler les taux de concentration dans l'air.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base du produit

État physique : Gel

Couleur : Blanc givré

Odeur : Inodore ou sans odeur caractéristique

FICHE SIGNALÉTIQUE

selon la réglementation (CE) 453/2010
Utilisation dentaire



Date d'émission : 20/12/2007
Numéro de fiche signalétique : 198-001.8 - FR
Date de révision : 29/08/2017
Numéro de révision : 8

Gel de blanchiment Opalescence® Boost 38 % et 40 % (46 % de peroxyde d'hydrogène)

pH : 1,8 à 2,8
Gravité spécifique : 1.3

9.2. Autres informations

Renseignements supplémentaires : Aucune autre information utile disponible

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité : Stable

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique : Le produit se décompose s'il est exposé à la chaleur.

10.3. Possibilités de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse : Aucune

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Matières organiques.

10.5. Produits incompatibles

Produits incompatibles : Matières organiques

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Aucun produit connu.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations concernant les effets toxicologiques

Aigu

LD₅₀ dermique : > 6200 mg/kg (lapin)

LD₅₀ orale : > 480 mg/kg (rat)

LC₅₀ inhalation : > 0,37 mg/L/4 h (rat)

Remarques : environ 8 % du mélange est constitué de composants dont la toxicité est inconnue (inhalation).
Cette substance est un gel visqueux. Les possibilités d'inhalation sont donc extrêmement peu probables.

Mutagenicité des cellules germinales : Les composants de ce produit n'ont pas été signalés comme sources d'effets mutagènes chez l'humain.

Caractère cancérigène : Aucun composant de ce produit ne figure sur la liste des substances cancérigènes de l'IARC, du NTP, ni de la proposition 65 de Californie.

Toxicité reproductive : Les composants de ce produit n'ont pas été signalés comme sources d'effets sur l'appareil reproducteur humain.

Autres informations : Le produit présente une teneur importante en peroxyde d'hydrogène, un composant dont le profil toxicologique est connu. Le produit doit être utilisé uniquement par les professionnels des soins dentaires agréés en employant les contrôles d'ingénierie spécifiés.

FICHE SIGNALÉTIQUE

selon la réglementation (CE) 453/2010
Utilisation dentaire



Date d'émission : 20/12/2007
Numéro de fiche signalétique : 198-001.8 - FR
Date de révision : 29/08/2017
Numéro de révision : 8

Gel de blanchiment Opalescence® Boost 38 % et 40 % (46 % de peroxyde d'hydrogène)

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité aquatique (aigüe) : Ne pas déverser le produit dans des égouts ou des drains susceptibles de déboucher sur des canalisations d'eau.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité : Non classifié

12.3. Potentiel bioaccumulable

Potentiel bioaccumulable : Non classifié

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol : Non disponible

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB : Conclusion : La substance ne satisfait pas aux critères PBT et vPvB de l'examen préalable. Il ne présente aucune indication concernant les propriétés P ou B.

12.6. Autres effets néfastes

Informations environnementales : Aucune autre information utile disponible

SECTION 13 : Considérations en matière d'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthode d'élimination : Éliminez le produit conformément à la réglementation gouvernementale. (EC 1975L0442-20/11/2003)

SECTION 14 : Informations de transport

14.1. Numéro UN

Numéro UN : 3139

14.2. Désignation officielle de transport UN

Désignation officielle de transport UN : Liquide corrosif (non spécifié) (mélange de peroxyde d'hydrogène)

14.3. Classe(s) de risque de transport

Classification des risques : 5.1

14.4. Groupe de transport

Groupe de transport : II

14.5. Risques environnementaux

Agent polluant marin 1 : NAP

14.6. Précautions spéciales pour les utilisateurs

ADR -route : NAP

RID -rail : NAP

IMDG -mer : NAP

IATA -air : NAP

14.7. Transport en vrac conformément à l'Annexe II de la norme MARPOL73/78 et du Code IBC

Transport en vrac : NAP

FICHE SIGNALÉTIQUE

selon la réglementation (CE) 453/2010
Utilisation dentaire



Date d'émission : 20/12/2007
Numéro de fiche signalétique : 198-001.8 - FR
Date de révision : 29/08/2017
Numéro de révision : 8

Gel de blanchiment Opalescence® Boost 38 % et 40 % (46 % de peroxyde d'hydrogène)

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1. Règlements ou législations de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

- Informations générales** : Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) européennes selon l'article 57 du règlement REACH :
Le produit ne contient aucune substance SVHC.
CAN : Toutes les matières premières de la liste de formulation figurent sur la liste DSL canadienne.
- Commentaires généraux** : Référez-vous à la directive sur les dispositifs médicaux 93/42/CEE.

15.2. Évaluation de sécurité chimique

- Évaluation de sécurité chimique** : Voir Section 11
- Renseignements supplémentaires** : Aucun de ces ingrédients n'est considéré cancérigène par l'IARC, le NTP, ni la proposition 65 de Californie.

SECTION 16 : Autres informations

- Mentions sanitaires pertinentes (numéro et texte complet)** : Tox. aiguë (O), cat. 4 : Tox. aiguë (orale), catégorie 4
LÉS. OCUL., cat. 1 : Lésions oculaires, catégorie 1
STOT SE, cat. 3 : Toxicité de l'organe cible (exposition unique), voies respiratoires (catégorie 3)
Irr. pour la peau, cat. 2 : Irritation de la peau, catégorie 2
H302 : Nocif en cas d'ingestion.
H315 : Cause l'irritation de la peau.
H318 : Cause de graves lésions des yeux.
H332 : Nocif si inhalé.
- Préparé par** : Anu Kattoju
- Résumé de la révision** : Cette fiche signalétique remplace celle du 29/10/2015. Révisé : **Section 1** : Numéro de la fiche signalétique. **Section 2** : RÉSUMÉ EN CAS D'URGENCE -PRÉOCCUPATIONS IMMÉDIATES 2.3. Autres risques. **Section 4** : YEUX, INGESTION, INHALATION, SIGNES ET SYMPTÔMES DE SUREXPOSITION (INHALATION), PEAU. **Section 5** : MOYENS D'EXTINCTION, ÉQUIPEMENT ANTI-INCENDIE. **Section 6** : . **Section 7** : MANIPULATION. **Section 8** : ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE - YEUX ET VISAGE. **Section 9** : COMMENTAIRES, POURCENTAGE DE VOLATILITÉ, pH, GRAVITÉ SPÉCIFIQUE. **Section 11** : AIGU (DL₅₀ DERMIQUE (lapin), DL₅₀ DERMIQUE (lapin), CL₅₀ INHALATION (rat), DL₅₀ ORALE (rat), DL₅₀ ORALE (rat), CL₅₀ INHALATION (rat), CL₅₀ INHALATION (rat), CL₅₀ INHALATION (rat), DL₅₀ ORALE (rat) AIGU, COMMENTAIRES GÉNÉRAUX, CARACTÈRE CANCÉRIGÈNE, MUTAGÉNICITÉ SUR LES CELLULES GERMINALES, TOXICITÉ REPRODUCTIVE. **Section 12** : INFORMATIONS SUR LE DEVENIR CHIMIQUE DU PRODUIT, DISTRIBUTION, INFORMATIONS ÉCOTOXICOLOGIQUES, INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES,

FICHE SIGNALÉTIQUE

selon la réglementation (CE) 453/2010
Utilisation dentaire



Date d'émission : 20/12/2007
Numéro de fiche signalétique : 198-001.8 - FR
Date de révision : 29/08/2017
Numéro de révision : 8

Gel de blanchiment Opalescence® Boost 38 % et 40 % (46 % de peroxyde d'hydrogène)

BIOACCUMULATION/ACCUMULATION, TOXICITÉ AQUATIQUE (AIGUE) (CE₅₀ À 48 HEURES, CE₅₀ À 96 HEURES), SECTION 12 : Informations écologiques. **Section 14** : EMBARCATIONS (IMO/IMDG)-AGENT POLLUANT 1 ROUTE ET RAIL (Royaume-Uni uniquement) (CDG)-DISPOSITIONS SPÉCIALES SECTION 14 : Informations de transport, ADR-route, IMDG-mer, IATA-air. **Section 15** : COMMENTAIRES, COMMENTAIRES GÉNÉRAUX, RoHS. **Section 16** : MENTIONS GÉNÉRALES.

Mentions générales

: NAP = Non applicable
NE = Non établi
TLV = Valeur limite d'exposition
PEL = Limites d'exposition autorisées
MAK = Concentration maximale sur le lieu de travail
STEL = Limite d'exposition à court terme
STEV = Valeur d'exposition à court terme
TWA = Moyenne pondérée dans le temps
EPI = Équipement de protection individuelle

Avertissement du fabricant

: À USAGE DENTAIRE UNIQUEMENT : Utilisez le produit conformément aux instructions. Ces informations et recommandations sont issues de sources (fiche(s) signalétique(s) des matières premières et connaissances du fabricant) considérées fiables. Cependant, le fabricant n'offre aucune garantie quant au respect de l'exactitude des informations ou du caractère adéquat de la recommandation et n'assume aucune responsabilité à cet égard. Chaque utilisateur devra consulter ces recommandations dans le contexte spécifique de l'utilisation prévue pour déterminer leur caractère approprié.

FICHE TECHNIQUE DE SECURITE

Conformément à la loi (EC) N° 453/2010

Usage Dentaire



Date d'émission : 17/12/2007

Numéro de FTS : 196-001.4

Date de révision : 28/05/2014

Révision No: 2

Opalescence® Boost 38 % and 40% Activator Gel

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT/DE LA PREPARATION ET DE L'ENTREPRISE

1.1. Identification du produit

Code produit : XW/15083, XZ/71087
 Nom du produit : Opalescence® Boost 38 % and 40% Activator Gel
 Description du produit : Activateur de Gel de peroxyde d'hydrogène, Part 2 de 2

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes : Activateur de Gel de blanchiment dentaire à usage professionnel

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Ultradent Products, Inc.
 505 W. 10200 S.
 South Jordan UT 84095

Distributeur

UP Dental GmbH
 Am Westhover Berg 30
 51149 Cologne Germany

Téléphone d'urgence : +49(0)2203-35-92-0

1.4. Numéro de téléphone d'urgence

CHEMTREC (AMERIQUE DU NORD) : (800) 424 - 9300
 (INTERNATIONAL) : +1(703) 527 - 3887

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES RISQUES

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon la directive 1999/45/EC

Symboles de Danger : C, Xn

Phrases R : R35, R22

2.2. Éléments d'étiquetage

Classification selon la directive 1999/45/EC

Pictogramme (s) de danger : C Xn



Corrosif



Nocif

R & S déclaration (s)

: R35 : Provoque de sévères brûlures.
 R22: Nocif si ingéré.

Classification selon la directive (EC) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogramme (s) de danger :



Corrosif



point d'exclamation

Mention (S) de danger

: H302 : Nocif si ingéré.
 H314 : Provoque de sévères brûlures cutanées et dommages oculaires.

2.3. Autres dangers

Préoccupations immédiates

: Corrosif. Provoquera des brûlures oculaires et des dommages tissulaires permanents.

SECTION 3 : COMPOSITION / INFORMATION CONCERNANT LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Non Applicable

FICHE TECHNIQUE DE SECURITE

Conformément à la loi (EC) N° 453/2010

Usage Dentaire



Date d'émission : 17/12/2007

Numéro de FTS : 196-001.4

Date de révision : 28/05/2014

Révision No: 2

Opalescence® Boost 38 % and 40% Activator Gel

3.2. Mélange

Nom chimique	CAS	N° EINECS	poids %	Classification selon la directive 67/548/EEC
Nitrate de Potassium	7757-79-1	231-818-8	< 25	O, Xi; R36/37/38 ; R22
Hydroxyde de Potassium	1310-58-3	215-181-3	< 20	C, Xn ; R35 ; R22
Fluorure de Sodium	007681-49-4	231-667-8	3-10	T, Xi ; R25 ; R32 ; R36/38

Pour le texte complet des positions-H et des phrases-R, voir section 16.

SECTION 4 : Premiers Secours

4.1. Description des premiers secours

Pour les yeux

: Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux immédiats.

Pour la peau

: Laver immédiatement la peau à grande eau. Retirer les vêtements. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Laver les vêtements séparément avant de les remettre.

En cas d'ingestion

: En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau. NE PAS provoquer de vomissement. Donner à la victime un verre d'eau ou de lait. Contacter un médecin ou le centre anti-poison immédiatement. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation

: Aucun traitement spécifique n'est nécessaire car ce produit ne présente pas de risque d'inhalation. En cas d'exposition excessive à des poussières ou vapeurs, transporter à l'air libre et obtenir des soins médicaux si une toux ou d'autres symptômes se développent.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et retardés

Yeux

: Provoque de sévères irritations des yeux.

Peau

: Corrosif, provoque la brûlure cutanée.

Ingestion

: Nocif si ingéré.

Inhalation

: Non attendu pour ce produit.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin

: Non Applicable

5 : MESURES EN CAS D'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

: Se reporter à la section 5.3 Equipement de lutte contre l'incendie

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion à risque

: Non déterminé

Risques d'explosion

: Non déterminé

Explosion de feu

: Non déterminé

Sensible aux décharges statiques

: Non déterminé

Sensibilité aux chocs

: Non déterminé

5.3. Conseils aux pompiers

Procédures de lutte contre l'incendie

: Général : Evacuer tout le personnel; utiliser l'équipement de protection contre l'incendie. Utiliser un appareil respiratoire autonome lorsque le produit concerné est en feu.

Technique de protection incendie

: Eau pulvérisée, brouillard ou brume, mousse, poudre sèche, dioxyde de carbone.

FICHE TECHNIQUE DE SECURITE

Conformément à la loi (EC) N° 453/2010

Usage Dentaire



Date d'émission : 17/12/2007

Numéro de FTS : 196-001.4

Date de révision : 28/05/2014

Révision No: 2

Opalescence® Boost 38 % and 40% Activator Gel

Information additionnelles : Ne pas utiliser de jet d'eau puissant pour l'extinction – Peut provoquer des éclaboussures de matériaux brûlant.

SECTION 6 : MESURES EN CAS DE FUITE ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Équipement spécial de protection : S36/37/39 : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et une protection des yeux et de la face.

6.2. Précautions environnementales

Ecoulement dans l'eau : Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou les drains qui peuvent mener aux voies navigables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Petit écoulement : Essuyer les écoulements immédiatement, observez les précautions de la section équipement de protection

Ecoulement important : Collecter dans un récipient étanche.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections : Non Applicable

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Procédure générale : Eviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Manipulation : Utiliser un équipement approprié.

Stockage : Voir l'étiquetage des produits

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Durée de vie : Voir l'étiquetage des produits

7.3. Utilisation finale spécifique (s)

Utilisation finale spécifique (s) : Activateur de blanchiment des dents à usage dentaire professionnel

SECTION 8 : CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres de contrôle : Non déterminé

8.2. Contrôle de l'exposition

Protection des yeux / du visage : Porter des lunettes de protection avec écran facial

Protection de la peau : S36/37 : porter des vêtements de protection appropriés et des gants.

Protection Respiratoire : Une bonne ventilation générale doit être suffisante pour contrôler les niveaux atmosphériques.

Autres précautions : Le bâtiment de stockage ou d'utilisation de ce matériau doit être équipé avec une zone de lavage des yeux et une douche de sécurité.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Etat physique : Gel

Couleur : Orange à rouge foncé

Odeur : Inodore ou sans odeur caractéristique

pH : > 12

9.2. Autres informations

Pourcentage de volatilité : Non déterminé

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Stable : Oui

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique : Stable si stocké et manipulé selon les conditions recommandées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse : Non

FICHE TECHNIQUE DE SECURITE

Conformément à la loi (EC) N° 453/2010

Usage Dentaire



Date d'émission : 17/12/2007

Numéro de FTS : 196-001.4

Date de révision : 28/05/2014

Révision No: 2

Opalescence® Boost 38 % and 40% Activator Gel

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter

: Chaleur, humidité, matériaux incompatibles.

10.5. Matériaux incompatibles

Matières incompatibles

: Acides, liquides inflammables, composants halogénés organiques, trichloréthylène, nitrométhane, Aluminium, étain, zinc.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Aucun connu.

SECTION 11 : INFORMATION TOXICOLOGIQUE

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

AIGU

DERMIQUE LD₅₀ : Non Déterminée

ORALE LD₅₀ : Non Déterminée

INHALATION LD₅₀ : Non Déterminée

SECTION 12 : INFORMATION ÉCOLOGIQUE

12.1. Toxicité

Toxicité

: Facilement biodégradable.

Toxicité aquatique (Aigue)

: Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou les drains qui peuvent mener aux voies navigables.

LC₅₀ 96 HEURES : Non déterminé

EC₅₀ 48 HEURES : Non déterminé

EC₅₀ 96 HEURES : Non déterminé

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité

: Non déterminé

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation

: Non déterminé

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol

: Non déterminé

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB

: Non déterminé

12.6. Autres effets indésirables

Données environnementales

: Non déterminé

Commentaires généraux

: Non déterminé

SECTION 13 : CONSIDERATIONS CONCERNANT L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthode d'élimination

: Eliminer en conformité avec les règlements gouvernementaux. (EC 1975L0442-20/11/2003)

SECTION 14 : INFORMATIONS CONCERNANT LE TRANSPORT

14.1. Numéro UN

Numéro UN

: 1760

14.2. UN Nom d'expédition

UN Nom d'expédition

: Liquide corrosif, sans autre spécification (Mélange d'hydroxyde de potassium)

14.3. Classe de danger pour le transport (s)

Classe de risque primaire / division

: 8

Classe de danger

: 8

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage

: II

14.5. Dangers pour l'environnement

Polluant marin # 1

: N/A

FICHE TECHNIQUE DE SECURITE

Conformément à la loi (EC) N° 453/2010

Usage Dentaire



Date d'émission : 17/12/2007

Numéro de FTS : 196-001.4

Date de révision : 28/05/2014

Révision No: 2

Opalescence® Boost 38 % and 40% Activator Gel

14.6. Précautions particulières pour l'utilisateur

ADR – route : N/A

RID – rail : N/A

IMDG – mer : N/A

IATA – air : N/A

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL73/78 et au recueil IBC

Transport en Vrac : N/A

SECTION 15 : INFORMATION CONCERNANT LA REGLEMENTATION

15.1. Les règles de sécurité, de santé et de l'environnement / législation particulières à la substance ou du mélange

RoHS : Se référer à la directive 93/42/EEC sur les dispositifs médicaux

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique : Non déterminé

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Phrases R appropriées et / ou positions H (nombre et texte complet)

R22 : Nocif si ingéré.
 R25 : Toxique si ingéré
 R32 : Le contact avec les acides libère des gaz toxiques.
 R35 : provoque de sévères brûlures.
 R36/37/38 : Irritant pour les yeux, le système respiratoire et la peau.
 R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.

Préparé par:

Anu Kattoju

Résumé de révision

: Cette fiche remplace la fiche du 01/11/2011.

Déclarations Générales

: NA = Non Applicable

Responsabilité du fabricant

: POUR UNE UTILISATION DENTAIRE UNIQUEMENT. A utiliser selon les instructions. Les informations et les recommandations sont faites à partir de sources (fiche(s) techniques de sécurité pour les matières premières et connaissance du fabricant) supposées exactes. Cependant Ultradent Products, Inc. ne donne aucune garantie concernant l'exactitude des informations ni l'applicabilité des recommandations et n'assume aucune responsabilité vis-à-vis des utilisateurs. Chaque utilisateur devrait revoir ces recommandations dans le contexte spécifique à l'utilisation prévue et déterminer si elles sont appropriées.